

PROTOCOLE

SITE DE BOËDE



OCLM

Observatoire Citoyen
du Littoral Morbihannais



L'OCLM

L'Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

L'île de Boëde à Séné :

Située au nord du Golfe du Morbihan, face à Séné, l'île de Boëde s'étend sur 1600 mètres. Elle offre une diversité de paysages : marais, plages, vasières, landes. La majeure partie de l'île appartient au Conseil Départemental du Morbihan et est classée Espace Naturel Sensible (ENS). Cette gestion douce vise à préserver la nature tout en accueillant le public. Quelques zones de l'île restent privées. Des vestiges mégalithiques et la tour Ténéro, ancien poste de surveillance des parcs ostréicoles, sont visibles dans la partie est, ajoutant une dimension historique à ce site naturel exceptionnel.

Que mesure-t-on ?

- Le recul des falaises et micro-falaises de l'île.
- Le recul de la végétation.

Pourquoi ?

La vitesse d'érosion des falaises de l'île de Boëde est mal connue et difficile à quantifier. De même, le lien entre cette érosion et les phénomènes météorologiques pouvant entraîner un recul des falaises est incertain. L'objectif de ces mesures est donc de déterminer le taux de recul des falaises et de le corrélérer avec les différentes conditions météorologiques tout au long de l'année. Cela permettra de mieux comprendre les facteurs influençant l'érosion et d'améliorer les stratégies de préservation de ce site naturel.

Quand ?

Les relevés sont à effectuer une fois par mois. Des mesures supplémentaires pourront être réalisées après les événements tempétueux ou en cas d'éventuel événement ayant un impact significatif sur le site.

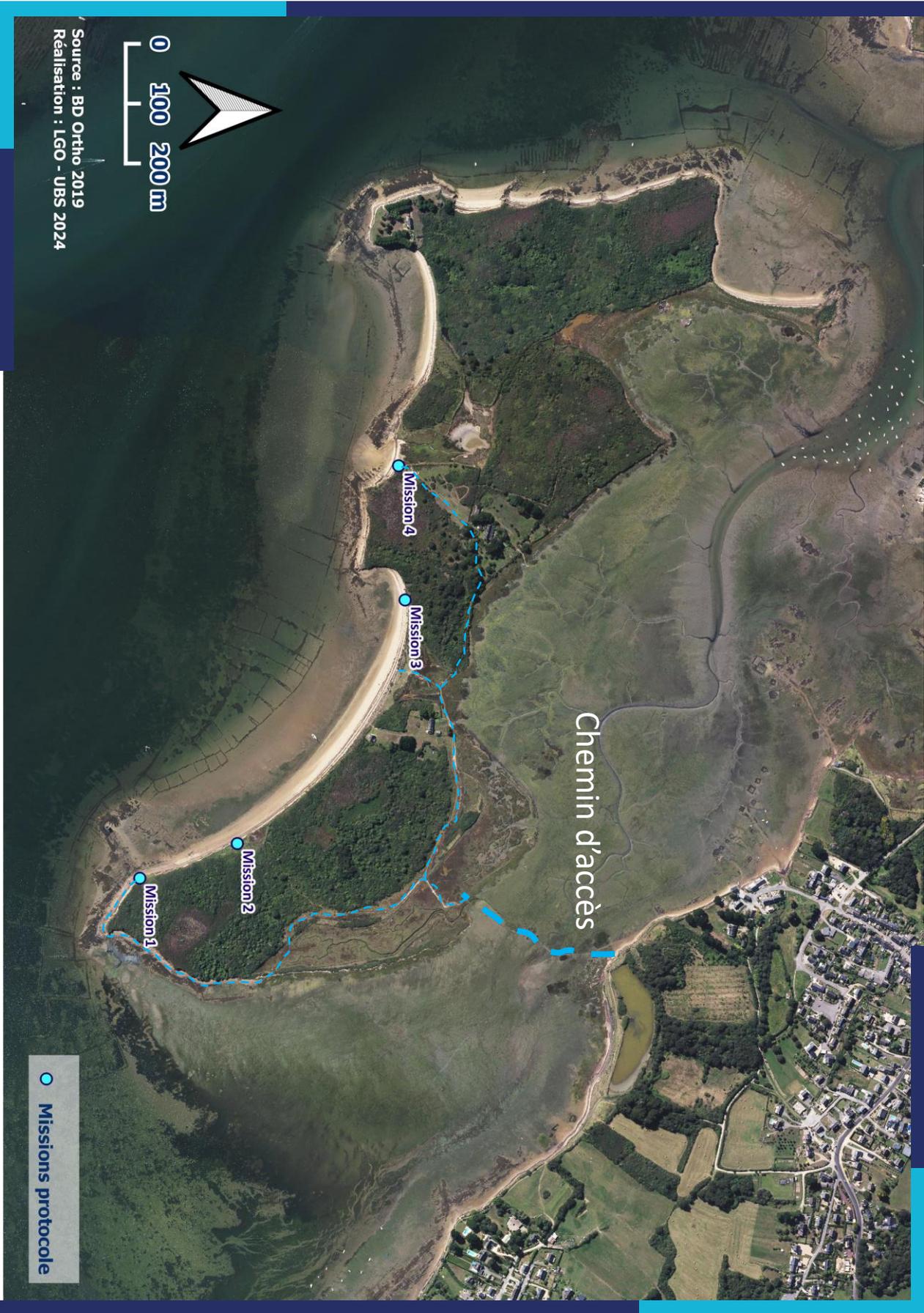
Synthèse

Au cours de ce protocole, **12 photos**, **3 à 6 prises de mesure** sont à réaliser au cours des **4 missions**. Les photos à transmettre à l'OCLM sont mentionnées en gras dans ce document.

Remarque

L'accès à l'île ne peut se faire que 2h avant la marée basse par un chemin empierré traversant la vasière entre Séné et l'île. Des bottes sont fortement conseillées !





Chemin d'accès

Mission 4

Mission 3

Mission 2

Mission 1



Source : BD Ortho 2019
Realisation : LGO - UBS 2024

● Missions protocole

Mission n°1

Suivi de la falaise Sud-Est :

La première mission sur l'île de Boëde consiste à réaliser un suivi photographique de la falaise au Sud-Est à partir de trois photos.

Pour cela, placez-vous d'abord proche de la falaise et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face.



Nom fichier photo :
AAAAMMJJ-m1-1

Prenez ensuite une photo de biais de la falaise en vous orientant vers la gauche, puis une photo en vous orientant vers la droite.

Attention, des Hirondelles des rivages peuvent nicher dans ses falaises, merci d'éviter au maximum de les déranger.



Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m1-2



Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m1-3

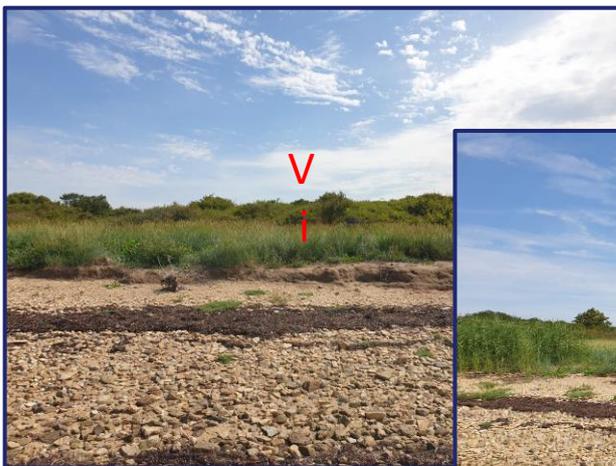
Mission n°2

Suivi de la micro falaise Centre-Est:

La deuxième mission sur l'île de Boëde consiste à réaliser un suivi photographique de la falaise au Centre-Est (en remontant vers le Nord-Ouest depuis la mission 1) à partir de trois photos ainsi qu'une mesure du recul de la falaise. Pour la mesure du recul, vous devez relever à la fois la distance entre le poteau A et la limite de végétation et la distance entre le poteau A et la limite de rupture de pente (les deux limites peuvent être confondues). Le poteau B vous servira à aligner les deux poteaux et conserver le même axe entre deux mesures. Si le poteau est absent, tentez de vous positionner perpendiculairement à falaise.



Pour le suivi photographique, placez-vous d'abord proche de la falaise et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face. Prenez ensuite une photo de biais de la falaise en vous orientant vers la gauche, puis une photo en vous orientant vers la droite.



FACE

**Nom fichier photo :
AAAAMMJJ-m2-1**



VERS LA GAUCHE

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m2-2



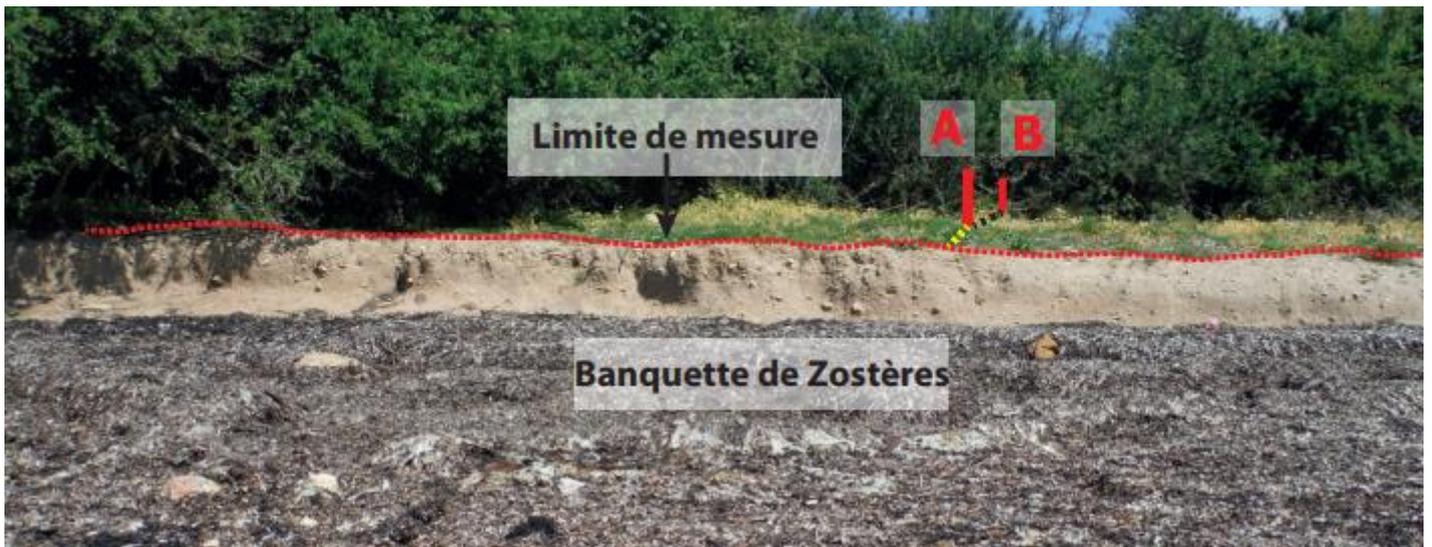
VERS LA DROITE

**Nom fichier photo :
AAAAMMJJ-m2-3**

Mission n°3

Suivi de la micro falaise centrale :

La troisième mission sur l'île de Boëde consiste à réaliser un suivi photographique de la falaise au Centre de l'île à partir de trois photos ainsi qu'une mesure du recul de la falaise. Pour la mesure du recul, vous devez relever à la fois la distance entre le poteau A et la limite de végétation et la distance entre le poteau A et la limite de rupture de pente (les deux limites peuvent être confondues). Le poteau B vous servira à aligner les deux poteaux et conserver le même axe entre deux mesures. Si le poteau est absent, tentez de vous positionner perpendiculairement à falaise.



Pour le suivi photographique, placez-vous d'abord proche de la falaise et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face. Prenez ensuite une photo de biais de la falaise en vous orientant vers la gauche, puis une photo en vous orientant vers la droite.



FACE

**Nom fichier photo :
AAAAMMJJ-m3-1**



VERS LA GAUCHE

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m3-2



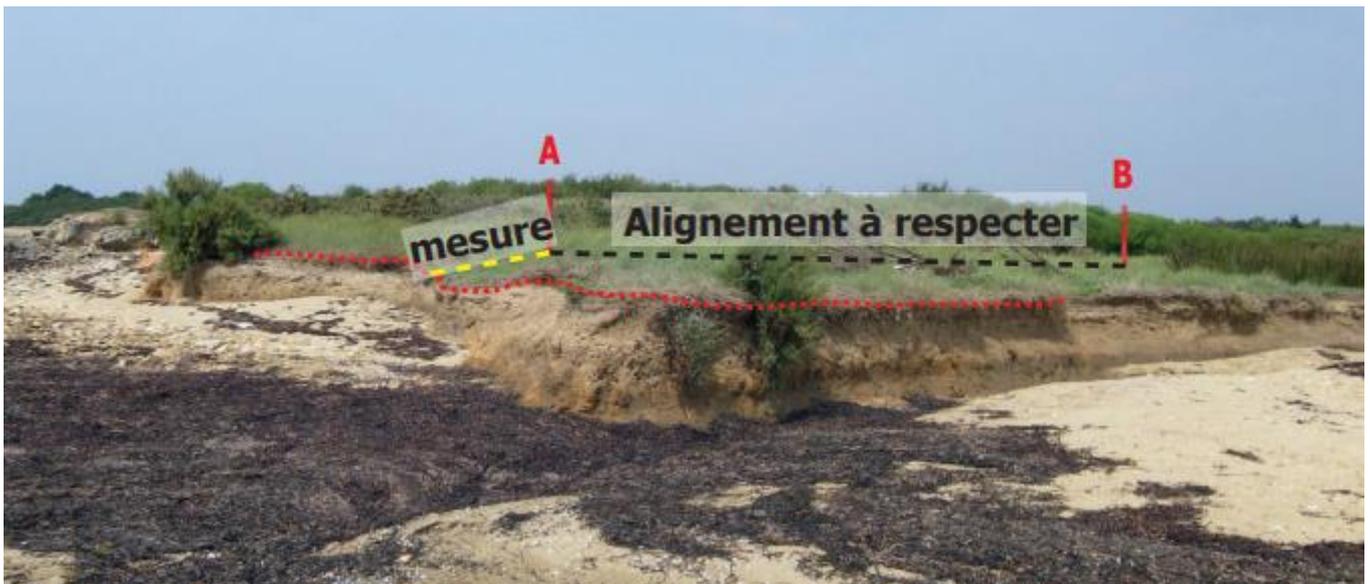
VERS LA DROITE

**Nom fichier photo :
AAAAMMJJ-m3-3**

Mission n°4

Suivi de la Falaise Centre-Ouest :

La quatrième mission sur l'île de Boède consiste à réaliser un suivi photographique de la falaise au Centre-Ouest à partir de trois photos ainsi qu'une mesure du recul de la falaise. Pour la mesure du recul, vous devez relever à la fois la distance entre le poteau A et la limite de végétation et la distance entre le poteau A et la limite de rupture de pente (les deux limites peuvent être confondues). Le poteau B vous servira à aligner les deux poteaux et conserver le même axe entre deux mesures. Si le poteau est absent, tentez de vous positionner perpendiculairement à falaise.



Pour le suivi photographique, placez-vous d'abord proche de la falaise et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face. Prenez ensuite une photo de biais de la falaise en vous orientant vers la gauche, puis une photo en vous orientant vers la droite.



FACE

**Nom fichier photo :
AAAAMMJJ-m4-1**



VERS LA GAUCHE

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m4-2



VERS LA DROITE

**Nom fichier photo :
AAAAMMJJ-m4-3**



OCLM

**Observatoire Citoyen
du Littoral Morbihannais**